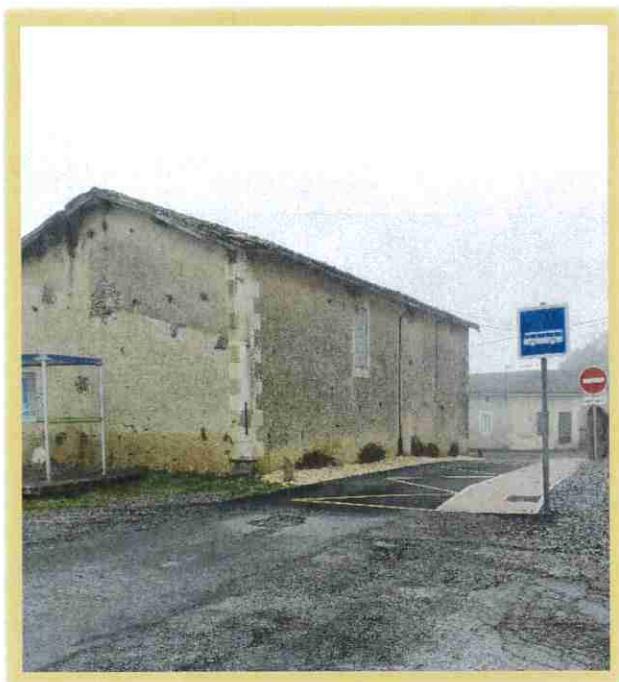


Le Vausserouxien 2021 -n°33



Travaux d'aménagement du Centre Bourg

SOMMAIRE

▪ Le mot du Maire	p 1
▪ Informations utiles	p 2 et 3
▪ Dates et décisions du Conseil Municipal	p 4
▪ Hommage à Jacques Fleury	p 5
▪ Soutien à l'initiative Jeunes – Recensement jeunes 16 ans	p 6
▪ Le Conseil Municipal des jeunes	p 7
▪ Etat civil - Impôts	p 8
▪ Budget – résultat budgétaire – dette de la commune	p 9
▪ Travaux d'aménagement Centre Bourg	p 10 et 11
▪ Travaux d'aménagement - village de la Juderie	p 12
▪ Travaux voirie- bâtiments - cantine - subventions	p 13
▪ Association Vausseroux-Animation	p 14 et 15
▪ Association des Parents d'Elèves (APE)	p 16
▪ Club des Aînés ruraux - Tarot club	p 17
▪ Fraternité de la Vonne - ACCA (Chasse)	p 18
▪ Association Loisirs sportifs - USV (Union sportive Vasléenne)	p 19
▪ Raquette club du Pays Ménigoutais	p 20
▪ Centre Socioculturel du Pays Ménigoutais	p 21
▪ ADMR - AICM	p 22
▪ CLIC de Parthenay	p 23
▪ ACAMO	p 24
▪ Urbanisme : dépôt en ligne – Info brûlage déchets verts	p 25
▪ CRER : conseil en énergie	p 26
▪ Calendrier collectes SMC	p 27
▪ Entreprises – Artisans	p 28

Le mot du Maire

Une année 2021 encore compliquée pour toutes et tous, avec toujours des difficultés pour se réunir et retrouver ce lien social qui nous manque tant.

La lueur d'espoir est venue du « Pass sanitaire ».

Quelques activités ont repris sur la commune : le sport pour nos jeunes et nos moins jeunes, les jeux de cartes pour nos aînés et nos taroteurs.

Cette année, les travaux réalisés sur notre commune ont été denses :

- L'aménagement du Centre Bourg, avec quelques péripéties, vient de s'achever pour la partie centrale. L'existence du puit va permettre d'égayer cet espace. Nous réfléchissons à sa mise en valeur.
- Le plan de relance départementale nous a également permis de créer un aménagement de sécurité au village de la Juderie, seul village à être traversé par une route départementale.

Nous sommes conscients que la mise en place de ces opérations a été longue et n'a pas été de tout repos. Chacun donne son idée, sa façon de faire, mais bien sûr la perfection n'existe pas.

De plus, chacun doit savoir que les travaux qui sont menés sur une route départementale sont soumis à énormément de règles. Le Conseil Départemental nous a d'ailleurs largement conseillé sur ce dossier.

En septembre, les élèves ont fait leur rentrée dans la nouvelle école à Reffannes pour le RPI « Reffannes – St Martin du Fouilloux – Vausseroux – Vautebis » où notre Communauté de Communes Parthenay Gâtine a investi près d'un million d'euros.

Votre Conseil Municipal souhaite et travaille depuis fin 2020 à un accueil des « tous petits » avec la création d'une Maison d'Assistant (e) Maternel (le), MAM, dans les locaux de l'ancienne école primaire.

Pour être attractive, notre commune doit rester en perpétuel mouvement, rebondir et influencer la créativité.

Nous avons choisi d'acheter le terrain de l'ancien garage BREITEL. Cet endroit stratégique de notre centre bourg doit revivre et créer de la dynamique.

Il faut du temps pour que chaque dossier soit mené à son terme. Cela peut paraître long, mais c'est nécessaire et parfois à l'image de notre centre bourg, le temps nous a permis de construire différemment. Et ce n'est que mieux.

Nous avons peu de nouvelles constructions sur notre lotissement, par contre notre habitat existant se vend bien et voit arriver de nouveaux habitants.

Pour rester attractif, nous devons donc être attentifs aux nouvelles évolutions, comme la fibre optique. Ce projet du Conseil Départemental avec le soutien financier de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine et de votre commune verra son déploiement probablement en 2024.

Pour ce dossier, nous aurons des réunions de concertation.

Votre commune a déjà mis en place la numérotation et les adresses du bourg et des villages, obligatoire à la fibre optique.

Mais nous devons avec les propriétaires et exploitants agricole veiller à l'accessibilité des lignes téléphoniques.

Enfin, sur le thème des festivités, nous avons eu encore du vélo cette année avec le Tour des Deux-Sèvres et celui du Poitou-Charentes. Cela a permis d'avoir un bon moment de convivialité.

Notre 13 juillet et surtout notre fête du village de septembre nous paraissent encore trop compliqués à organiser avec la crise sanitaire.

Mais nous sommes mobilisés et comptons sur vous pour revivre tout cela en 2022.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Philippe ALBERT.

Informations utiles

	Renseignements	Coordonnées - contacts
Mairie	Lundi, mardi, jeudi, vendredi - de 14h à 17h	Mairie 05/49/70/21/19 mairie-vausseroux@wanadoo.fr
Cantine	Tickets repas	
Ecole - transport scolaire	Inscription	
AEPS (accueil éducatif péri-scolaire)	Carte CVQ (carte vie quotidienne)	CCPG - Antenne de Ménigoute 05/49/69/13/18
Paroisse	Contact : Mme Marylène Thouraine	05/49/69/00/80
Aide à domicile ADMR	Mardi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h et vendredi 13h30 à 17h Accueil téléph. du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h	05/49/69/11/02
Electricité	SEOLIS - dépannage	Tél : 0 969 321 411
Eau - assainissement	Syndicat des Eaux de la Gâtine	Tél 05/49/95/03/47 contact@eaux-de-gatine.fr
La Poste - Reffannes	Du lundi au vendredi de 10h à 12h15 samedi 9h30 à 12h15	Reffannes tél : 05/49/70/22/39
Déchetterie - Ménigoute	Lundi-mercredi : de 9h à 12h Vendredi et samedi : de 9h à 12h et 14h à 18h	Ménigoute 05/49/69/10/66
Déchetterie - Vasles	Mardi et jeudi : de 14h à 18h Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h	Vasles 05/49/69/98/50
S.M.C	Infos carte déchetterie et ramassage - Calendrier de collecte sur le site : vausseroux.fr (informations utiles)	Tél : 05-49-05-37-10 accueil@smc79.fr
Gendarmerie	Mardi de 14h à 18h	Ménigoute 05/49/69/00/02 ou 17
Pompiers	Ménigoute	05/49/69/00/11 ou 18 ou 112
Assistante sociale	sur RDV à Vasles - les Forges	05/49/63/31/03
Banque alimentaire Enfance jeunesse	Centre Social Culturel Cantonal	Les Forges 05/49/69/93/13 csc.paysmenigoutais@csc79.org
Portage des repas	Maison de retraite de Vasles	05/49/69/91/43

Service de proximité	Commerce ambulant : l'Epicierie de la Place	Le vendredi matin de 10h30 à 12h
	Distributeur de baguettes "La Pétrisane"	Tous les jours sauf le lundi

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Un conseiller numérique est à disposition pour :

- Faire ses démarches
- Conseil en informatique
- Apprendre à utiliser un ordinateur
- Formation numérique

Sur les communes de : Fomperron,
Ménigoute, Les Châteliers, Les Forges,
Reffannes, St Germier, St Martin du
Fouilloux, Vasles, Vausseroux, Vautebis.
Permanences à la mairie de Vausseroux :
le jeudi après-midi (tous les 15 jours)

Corentin Chappet

Horaires de permanence
en mairie

06 24 01 83 42
05 49 69 93 13

conseilnumerique.paysmenigoutais@csc79.org



www.paysmenigoutais.csc79.org

Tarif location salle des fêtes – diverses infos

Type de salle	Tarif location	Caution
Bal par les entrepreneurs	1 000,00 €	500,00 €
Entrepreneur, exposition à caractère publicitaire ou promotionnel	200,00 €	250,00 €
Bal par les associations communales	110,00 €	
Repas, dîner dansant, banquet	160,00 €	
Vin d'honneur, autres manifestations (réunions, concours de cartes, loto)	60,00 €	
Supplément si repas le lendemain	40,00 €	

Pour toutes réservations, contactez :

- Mairie 05-49-70-21-19
- Chantal GRELLIER : 05-49-70-29-31
- Stéphanie CHAUSERAY : 06-78-40-54-93

Le chauffage et la vaisselle sont inclus

2 manifestations gratuites (max) pour les associations communales

L'utilisateur de la salle des fêtes devra **obligatoirement** rendre la salle propre, balayée et serpillée, cuisine incluse et ses annexes.

- Si aucun nettoyage n'est effectué : 100 €
- Si la salle est partiellement nettoyée : 50 €

Les réservations ne seront effectives que lorsque la convention, l'attestation d'assurance et la caution de 250€ seront arrivées en mairie. (Veuillez demander à votre assureur cette attestation couvrant les dommages de la salle des fêtes à la date du jour de votre réservation).

Possibilité d'avoir les clés la veille sous réserve de disponibilité.

Sépulture : la salle est mise à disposition gratuitement et selon les disponibilités, pour les familles qui le désirent (à remettre en état).

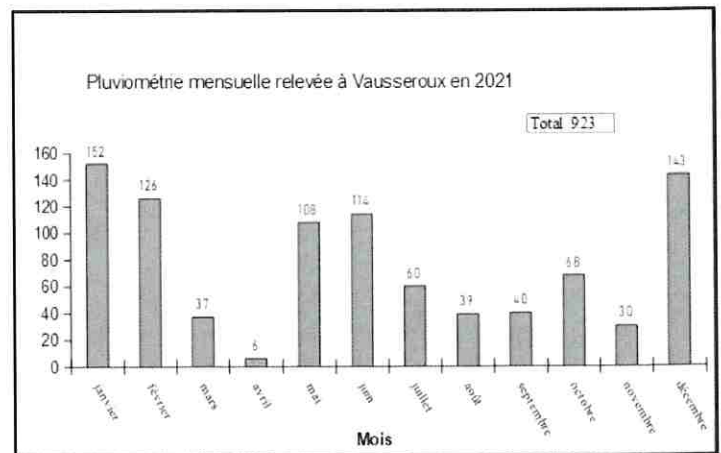
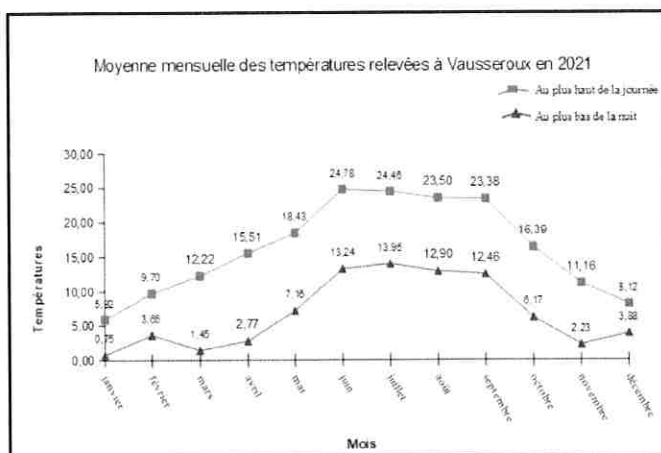
Tarifs concessions cimetière

Concessions

- Concession trentenaire 50 €
- Concession cinquantenaire 70 €

Cavurnes

- trentenaire 400 €
- cinquantenaire 500 €



Chantal GRELLIER

Dates et décisions du Conseil Municipal

23/02/2021 : Le Conseil Municipal valide les comptes de gestion et administratifs.
Il délibère pour numéro complémentaire suite à la réhabilitation d'une grange à la Constantinière.
Il valide des travaux en urgence suite aux intempéries (buses effondrées en Centre Bourg).

23/03/2021 : Après avoir étudié les propositions des budgets « Cantine et Transport scolaire » et « Commerce et activités économiques », le Conseil Municipal vote les budgets primitifs en conséquence.
Il fixe les limites de l'agglomération du bourg.

07/04/2021 : Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition identiques à 2020 et vote les budgets primitifs « Commune » et « Lotissement Le Chemin Vert ».
Il valide une subvention de 500€ pour le Tour des Deux-Sèvres.
Il valide une étude géotechnique qui est devenue obligatoire pour le lotissement pour un montant de 2460 € HT.

27/04/2021 : Le Conseil Municipal décide de contracter une ligne de trésorerie à hauteur de 30 000 €.
Il accepte le devis de l'entreprise TPCN Charron pour les travaux de sécurité de la Juderie.
Il valide le régime indemnitaire des employés communaux.
Il décide d'ajouter le chemin rural du village de la Juderie dans les chemins de randonnées de la Commune.

25/05/2021 : Emmanuel ALLARD, vice-Président de la CCPG et François FOUILLET, technicien de la CCPG, viennent exposer le déploiement de la fibre pour 2024 sur la commune.
Le Conseil Municipal valide un prêt court terme de 90 000 € en attente de versement des subventions et de la récupération de TVA.

25/06/2021 : Le Conseil Municipal valide l'avenant pour les travaux d'aménagement du Centre Bourg.
Il répartit les charges de chauffage de la chaudière bois collective aux usagers.
Il décide d'adhérer au dispositif « Argent de Poche » avec la maison de l'Emploi. Cela concerne les jeunes de la Commune de 16 à 18 ans.

13/09/2021 : Le Conseil Municipal valide un prêt de 70 000 € pour le solde de financement des travaux du Centre Bourg.
Il décide de changer de prestataire de logiciel de comptabilité pour la commune.

12/10/2021 : Le Conseil Municipal valide l'avenant des plantations pour les travaux d'aménagement du Centre Bourg.
Il vote les subventions aux associations.

16/11/2021 : Le Conseil Municipal a remis en concurrence son offre d'assurance ainsi que le contrat pour le photocopieur.
Il examine les propositions d'investissement pour 2022.
L'achat du terrain de l'ancien garage Breitel est validé.

14/12/2021 : Mme Magaly PROUST, vice-présidente à la CCPG, présente le projet de Pacte de gouvernance de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine ainsi que le rapport d'activité communautaire de 2021. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.
Le Conseil Municipal décide de retenir un groupe de 4 personnes qui portent le projet création MAM dans les bâtiments de l'ancienne école.
L'entreprise Bois et Paille présente le projet de l'abribus (à côté de la salle des fêtes). Le Conseil Municipal retient la proposition avec 3 poteaux de l'esquisse pour l'étude du projet.

Philippe ALBERT.

Hommage à Jacques

Les Fleuryales sont fanées.

« Les Fleuryales » : C'est la marque d'aliment du bétail que Jacques FLEURY a créée.

Elles ont perdu leur boss.

Mais elles vont perpétuer sa mémoire, c'est sûr.



Jacques Fleury a repris l'entreprise familiale de négoce agricole de Vausseroux en 1982. Il a su la faire évoluer :

- Avec près de 40 salariés sur différents sites : Vausseroux, Fomperron, Chanteloup, Mazières, Chavagné.
- Et deux investissements phares :
 - Un nouveau séchoir à Vausseroux
 - L'usine d'aliment « Les Fleuryales » à Mazières en Gâtine



Site de VAUSSEROUX



Site de fabrication
de Mazières en Gâtine

Trésorier de Vausseroux-Animation, il a largement contribué à la réussite de la fête du village de l'an 2000 avec le concours de la race Parthenaise sur 3 jours.

Toujours plein de vie et d'envie de faire pour les autres, Jacques s'investissait pleinement dans le milieu associatif. Il aimait partager son savoir et il était toujours à l'affût des nouvelles technologies.

On lui doit aussi la création du club de tarot à Vausseroux dont il était le président.

Jacques, avec toi, nous perdons un homme qui avait le sens de l'organisation,
Un financier hors pair
Un AMI.

Soutien à l'initiative Jeunes



**Vous avez entre 16 et 30 ? vous avez un projet ?
PARTHENAY-GÂTINE PEUT VOUS ACCOMPAGNER !
Contactez votre référent jeunesse.**

Votre contact
référent Jeunesse

Denis THIBEAUDEAU

Référent Jeunesse
secteur Pays Ménigoutais

☎ **07 86 51 14 42**
✉ jeunesse.paysmenigoutais@csc79.org
🌐 <http://paysmenigoutais.csc79.org>
🌐 parthenay-gatine.fr

12 rue de St Maixent-L'école
Ménigoute

Le Référent Jeunesse :

- Accueille, écoute et accompagne les 15 à 30 ans dans leurs envies/besoins/projets
- Accompagne et oriente les porteurs de projets
- Facilite la participation des jeunes à la vie locale
- Assure un relais d'informations
- Fait la promotion d'une politique locale en direction des jeunes
- Suscite, facilite et conforte la mise en mouvement des jeunes.

Le référent jeunesse se positionne comme un véritable repère pour tous les jeunes de 15 à 30 ans quel que soit la demande, la question, le projet.

(rédaction de CV, les jobs d'été, le permis de conduire ...).

Vous pouvez retrouver le référent jeunesse **au campus rural de projets à Ménigoute.**

Ce lieu est dédié à la création d'activités économiques, sociales, de projets citoyens, culturels, festifs et ludiques. Il est dédié à l'innovation et doit favoriser l'implication des jeunes.



Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !

A partir de 16 ans, le recensement citoyen (ou militaire) vous permet d'être convoqué(e) à la journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales ! il est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat.

Il concerne tous les jeunes, filles ou garçons.

Où effectuer le recensement citoyen : à la mairie de votre domicile
Munissez-vous des documents suivants : Carte d'identité et livret de famille.



Le Conseil Municipal des jeunes



CC Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

La Charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale préconise de :

- Favoriser l'aide aux projets et aux initiatives des jeunes en encourageant leur participation,
- Favoriser chez les jeunes le bénévolat et la défense des causes collectives,
- Favoriser la formation à la participation des jeunes aux médias grâce aux technologies de l'information et de la communication.

Qu'est-ce qu'un Conseil Municipal de jeunes

- Un lieu d'apprentissage de la citoyenneté,
- Une opportunité pour les jeunes de participer à la vie de la commune,
- Un lieu pour porter des projets.

Des objectifs éducatifs

- Permettre aux jeunes de découvrir les instances de la démocratie locale,
- Participer à la formation des jeunes par la rencontre avec des acteurs impliqués dans la vie sociale, associative, économique, etc.
- S'initier à la vie démocratique, au débat, à l'engagement,
- Apprendre à exprimer leurs idées et à être porteurs de celles des autres,
- Apprendre à imaginer, élaborer et mener à bien des projets.

Des objectifs citoyens

- Intéresser les jeunes à la vie politique afin de devenir des citoyens responsables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs et préparer les futurs élus de demain,
- Créer chez les jeunes un sentiment d'appartenance à la commune et à la communauté de communes en les intéressant à la vie locale,
- Intégrer et associer les jeunes à la vie de la commune ou travailler sur la place des jeunes au sein de la vie de la commune,
- Soutenir les projets des jeunes qui visent à améliorer la vie de tous les habitants.

Des objectifs opérationnels

- Participer aux événements organisés par la commune
- Participer aux réunions des instances locales
- Aller à la rencontre des acteurs de la vie sociale, associative, politique, économique
- Mettre en place un lieu d'échanges et de rencontres de tous les jeunes de la commune,
- Mettre en place des commissions thématiques
- Mettre en place des projets pour la commune,
- Participer à la mise en place d'une journée des CMJ de la CCPG.

Si vous avez entre 8 et 15 ans et que vous souhaitez participer à la vie communale, apporter vos idées, échanger sur les projets,
Nous vous proposons de constituer un Conseil Municipal de jeunes.

Coupon réponse à retourner à la mairie de Vausseroux ou par mail : mairie-vausseroux@wanadoo.fr

NOM : PRENOM :

Adresse :

Mail :

Tél :

Etat Civil

Naissances 2021 :

- BARANGER CHAPOTET Romy	07/01/2021
- BARANGER CHAPOTET Rose	07/01/2021
- GUICHARD Maëlys	21/02/2021
- DUPUIS Mattéo	15/06/2021
- DELAHAIS Zolycia	31/07/2021
- LALANDRE Thiago	16/11/2021
- FRUCHARD JACQUET Tilio	09/12/2021

Décès 2021 :

- GAULT Michel	19/01/2021
- LE BARS Edmond	26/01/2021
- TERRASSON épouse FRADIN Micheline	17/03/2021
- PROUST Régis	14/04/2021
- CHAMPEAU épouse FRADIN Christiane	01/07/2021
- DUPUIS Rémy	13/09/2021

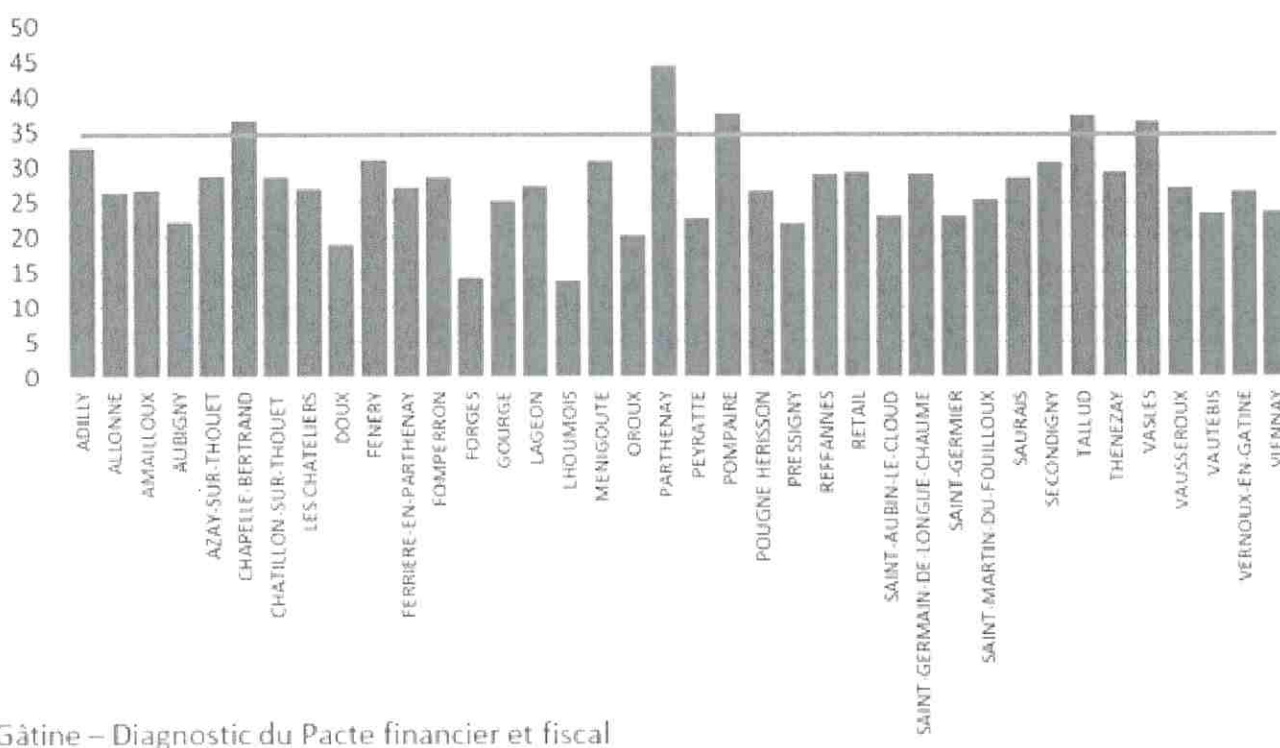
Impôts 2021

Votre Conseil Municipal a choisi, comme en 2020, la stabilité des taux d'imposition 2021.

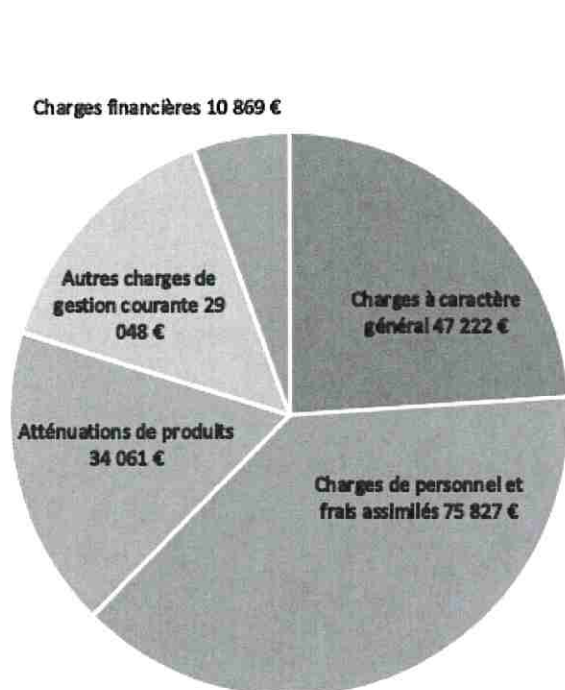
La Communauté de Communes Parthenay Gâtine a voté une hausse de sa fiscalité pour répondre aux charges de ses compétences.

Taxes	Commune		Communauté de Communes	
	2020	2021	2020	2021
Taxe Foncière Batie	14,80%	14,80%	1,75%	3,25%
Taxe Foncière non batie	40,47%	40,47%	16,68%	17,62%
Taxe d'habitation	10,84%	10,84%	14,20%	14,20%
Taxe / CFE			25,30%	25,30%

Taux de Foncier bâti communal 2021 des communes de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine

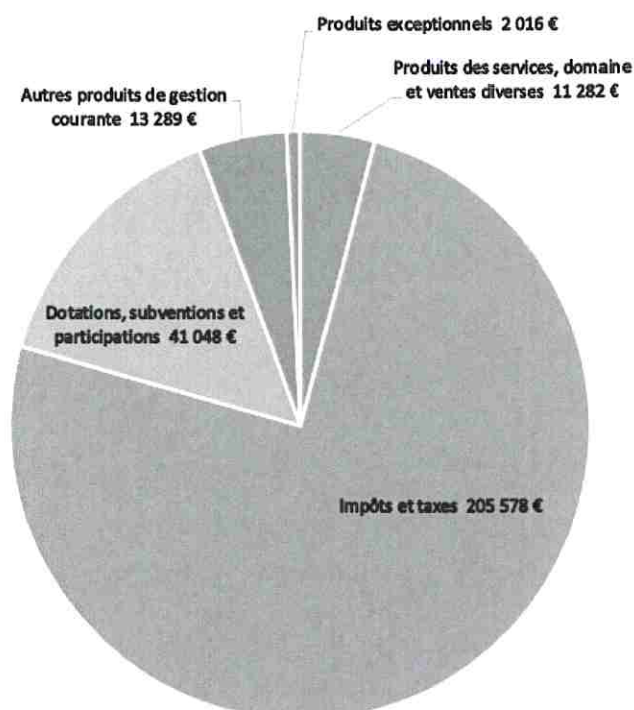


Budget 2021



Une hausse de près de 2 000 € sur les charges de personnel due au relèvement des cotisations.

A noter une diminution de 2 000 € de nos frais financiers.



Une légère augmentation dans les produits de services, un peu plus forte sur les impôts et taxes, mais encore une baisse des dotations de l'Etat.

Des produits exceptionnels en hausse suite à un sinistre et donc un remboursement d'assurance.

Résultat budgétaire

Année	2020	2021
Résultat de fonctionnement	77 959 €	77 810 €

Notre excédent de fonctionnement se stabilise et il est à la hauteur de nos attentes pour réaliser nos investissements.

Dettes de la Commune

Total dette au 31/12/2020	Total dette au 31/12/2021
441 892 €	418 892 €

Notre dette diminue pour la 2^{ème} année consécutive.

Travaux d'aménagement centre Bourg

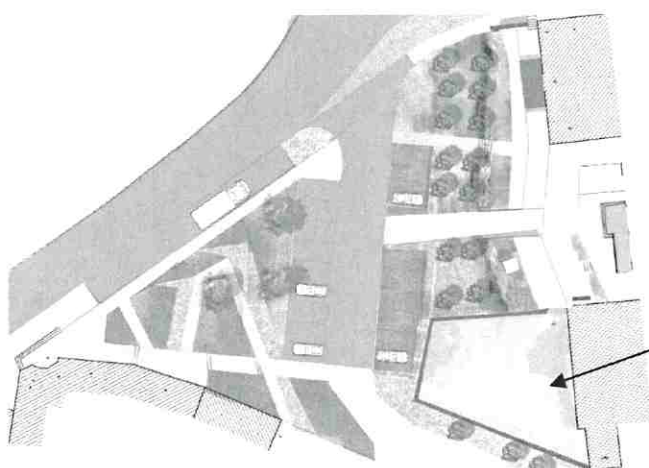
Nos travaux, au fil du temps de l'aménagement, ont amené leurs lots de surprise.

Lors du terrassement, il a fallu examiner le mur du logement du presbytère qui menaçait de s'effondrer. La reconstruction aurait représenté un coût trop élevé.

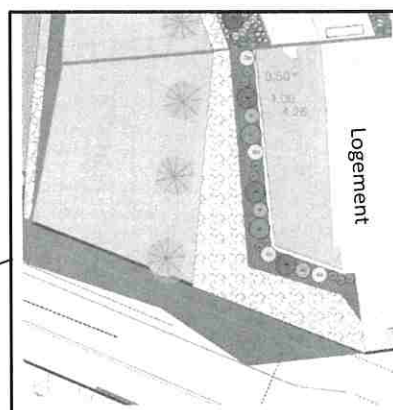
C'est pourquoi, le Conseil Municipal a décidé, suite à la proposition de l'architecte, de créer un nouvel aménagement devant le logement.

Moins coûteux et plus rationnel, cette proposition permettait de mettre en valeur l'ensemble de nos bâtiments communaux : l'église au centre avec la mairie et le logement communal de chaque côté.

Votre Conseil Municipal a aussi fait le choix de lampadaires solaires pour l'éclairage du nouveau Centre Bourg.



Intégration du logement communal dans l'aménagement de la Place de la Mairie





Travaux d'aménagement Place de la Mairie et le quai de bus

DEPENSES	Montant TTC	RECETTES	Montant TTC
Maitrise d'œuvre Agence B	16 656,03 €	Subvention DETR	20 885,00 €
Lot 1 : Voirie et réseau Divers : Entreprise COLAS	158 042,88 €	Amendes de police 2018 - abords de la mairie	9 135,42 €
Lot 2 Aménag Paysager :SARL JDO Paysage	22 873,32 €	Amendes de police 2019 - quai de bus	11 959,23 €
Eclairage solaire : Entreprise FONROCHE	10 284,00 €	Aménagement de sécurité- Département	49 675,36 €
Déplacement Poteau électrique : GEREDIS	16 221,62 €	Subvention du SIEDS	11 355,13 €
Déplacement Monument aux Morts : Entreprise BEAU	10 173,00 €	Subvention Département (1000 chantiers)	3 417,95 €
		Subvention ONAC (Office National Anciens Combattants)	1 600,00 €
		FCTVA 2022 sur travaux 2021	32 254,00 €
		AUTOFINANCEMENT	97 386,71 €
TOTAL	234 250,85 €	TOTAL	234 250,85 €



Travaux d'aménagement - village de la Juderie

Avec l'aide du Département dans le cadre du dispositif « 1000 chantiers dans les Deux-Sèvres », nous avons réalisé un aménagement de sécurité au Village de la Juderie.



Travaux d'aménagement de sécurité 2021 - Village de la Juderie

DEPENSES	Montant TTC	RECETTES	Montant TTC
Travaux d'aménagement de sécurité	17 403,72 €	Subvention Département (1000 chantiers)	8 221,20 €
		FCTVA 2022 sur travaux 2021	2 854,91 €
		AUTOFINANCEMENT	6 327,61 €
TOTAL	17 403,72 €	TOTAL	17 403,72 €

Dispositif « Argent de Poche » - rénovation du Multisport

7 jeunes de Vausseroux âgés de 16 à 17 ans, ont participé à la restauration du Multisport dans le cadre du dispositif « Argent de Poche ».

Chloé, Flavie, Gabin, Iseure, Maëlys, Maïmiti et Yann ont été volontaires pour mener à bien cette action.

Les travaux de rénovation du multisport s'élève à 1 350 €.

Une gratification de 15€/demi-journée pour un total de 1 230 €.



Travaux de voirie et de bâtiments

Travaux d'investissement complémentaires :

- Travaux en urgence Route de St Martin (au niveau de l'entreprise VSN) reprise de canalisation pour 5 007 €
- Achat matériel informatique 1 588 €
- Achat store mairie : 413 €
- Travaux à la sacristie réalisés par Mr Ghislain Buret (bénévole) et l'employé communal. Coût des matériaux pour 402 €.
- Travaux de clôture et seuil réalisés au logement communal 2 Place de la Mairie pour 480 €.

Travaux d'entretien :

- Travaux d'entretien voirie : 2 332 €
- Entretien chemins de randonnée et massif : 1 363 €
- Entretien poteaux incendie : 660 €
- Réparation toiture église : 2 121 €
- Entretien matériel roulant : 1 575 €

Ecole – RPI « Reffannes – St Martin du Fx – Vausseroux - Vautebis

Tarif 2021/2022 :

Cantine enfant : 2,75 € / repas

ATSEM 3,20 € / repas

Transport scolaire : gratuit

Adulte 5,70 € / repas

Les communes du RPI ont validé la gratuité du Transport pour l'année scolaire 2021/2022 pour une équité rurale.
Les menus sont consultables sur le site Internet de la commune : vausseroux.fr

La rentrée de septembre 2021 s'est faite dans les nouveaux locaux de l'école du RPI à Reffannes. Les travaux ont été réalisés par la Communauté de communes Parthenay pour un montant d'environ 1 million d'euros.

Subventions 2021

Nom	Montant
Club des Aînés ruraux	80,00 €
ACCA Vausseroux	80,00 €
TAROT Club	80,00 €
Foot Pays ménigoutais USV	200,00 €
ASS Loisirs Sportifs	30,00 €
Raquettes club du Pays Ménigoutais	40,00 €
Badminton Club Vasiléen	10,00 €
Sté de Pêche Coutières- Pagerie- Vausseroux- Vautebis	50,00 €
Coordination sociale - Pays Ménigoutais	650,00 €
ACAMO	10,00 €
ADMR	300,00 €
UNSS Collège de Ménigoute	40,00 €
Maison Familiale Moncoutant - 1 élève Vausseroux	20,00 €
Maison Familiale Bressuire - 1 élève Vausseroux	20,00 €
Secours Catholique secteur Valses-Ménigoute	20,00 €
Ass Paralysés de France	20,00 €
Radio GATINE	20,00 €
TOTAL	1 670,00 €

Vausseroux - Animation

L'année 2021 a vu deux passages de courses cyclistes :

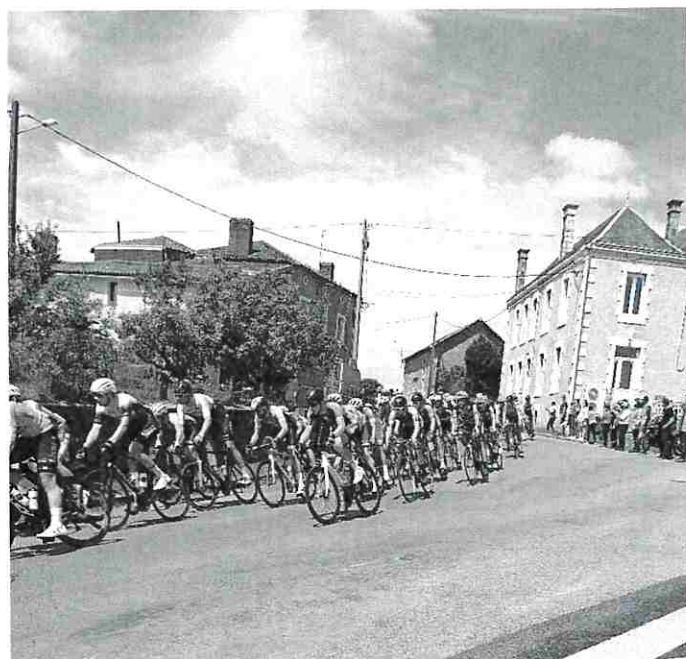
1. Le Tour des Deux-Sèvres
2. Le Tour Poitou-Charentes

Pour ces deux évènements, la commune s'était parée de bels objets de décoration prêtés par l'association de la cavalcade de Parthenay.

Ces deux manifestations nous ont permis de nous retrouver même si cela n'a pas égalé le Tour de France, cela a amené une belle animation sur la commune.

Alors, je lance un appel...

Venez nombreux pour préparer la fête du village du 4 septembre 2022. Notre réunion de préparation a lieu tous les 3^{èmes} lundis du mois.



Association « Vausseroux – Animation » - bilan des animations de l'année 2021 :

Tour des Deux-Sèvres :

Total dépenses	988.40 €	Total recettes	1 717.36 €
----------------	----------	----------------	------------

Bénéfice : 728,96 €

Location des TIVOLIS : 850 €

TOTAL des animations 2021 :1 578,96 €

Répartition aux associations :

- ACCA	200 €	Club des Aînés	200 €
- APE	200 €	Club de Tarot	200 €
- USV	200 €	Tennis – raquette Club	200 €

Tarif location TIVOLIS – tables et bancs – percolateurs

Cocher pour la réservation	TIVOLIS / tentes	Tarif habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal)		Tarif hors commune		Caution
		Location journée	Location semaine	Location journée	Location semaine	
1	TIVOLI 5m x 12m	45,00 €	60,00 €	85,00 €	100,00 €	200,00 €
1	TIVOLI 5m x 12m	45,00 €	60,00 €	85,00 €	100,00 €	200,00 €
1	TIVOLI 5m x 8m	35,00 €	50,00 €	65,00 €	80,00 €	200,00 €
1	TIVOLI BUVETTE 5m x 8m	50,00 €	100,00 €	100,00 €	200,00 €	200,00 €
4	1 TIVOLI 3m x 3m	15 €		25 €		100,00 €
	Les 4 TIVOLI 3m x 3m	30 €		50 €		100,00 €

TIVOLI installé à côté du stade : Forfait supplémentaire 10 € pour frais annexes.

Réservation TIVOLIS – Tables et bancs auprès de Mr Philippe GUEGNARD Tél : 05-49-70-29-02 ou 06-78-61-86-60 Mail : fanfanjustin@orange.fr L'éclairage est compris dans la location des tivolis.

Réservation percolateur auprès de la mairie 05-49-70-21-19 mail : mairie-vausseroux@wanadoo.fr

Païement à l'ordre de l'association Vausseroux – Animation.

	Tables et bancs	Gratuit pour les membres actifs de l'association Vausseroux-Animation	5 € / table et 4 bancs	
2	Percolateurs	10 € (gratuit pour les associations communales)		100,00 €
2	Parasols	10 € (gratuit pour les associations communales)		100,00 €

Association des parents d'élèves

Suite aux deux années écoulées, ponctuées par l'évolution du rythme de la crise sanitaire, l'Association des Parents d'Élèves du RPI Reffannes, Saint Martin du Fouilloux, Vausseroux, Vautebis, a su s'adapter sans cesse afin de pouvoir poursuivre ses actions, mais a également dû parfois contenir et différer certains de ses projets.

Ainsi, en ce début d'année scolaire 2021-2022, nous revenons, bouillonnant d'idées, avec l'envie de pouvoir soutenir différents projets scolaires qui permettront aux enfants de l'école de se retrouver autour de moments conviviaux (Halloween, Noël, Sorties scolaires...). Nous souhaitons également que les différentes manifestations que nous proposerons, soient l'occasion de renforcer le tissu social de notre territoire.

Nous profitons de ce mot pour vous présenter les membres l'Association des Parents d'Elèves :

- Président : Guillaume ROY, papa d'Ambre (CP)
- Secrétaire : Elsa ROULLIER (en remplacement de Clémence BERTON), maman d'Heïdi (CM2)
- Vice – secrétaire : Edwige THIMOLEON, maman de Raphaël (CE1) et Stanislas (CM1)
- Trésorière : Aurélie DANO, maman de Camille (CP) et Clémence (CM2)
- Vice – Trésorière : Pauline ROY-AYRAULT, maman d'Ambre (CP)
- Membres actifs :
 - Aurore ROUSSEAU MOUSSET, maman de Mathias (CM2)
 - Elsa LAGIENKA, maman de Anna (GS) et Loan (CE1)

Pour cette première année du RPI concentré, nous espérons pouvoir offrir aux enfants et à leurs familles des moments de rencontre, d'échange et de joie, nous faisant échapper un instant aux tracas quotidiens. Par cette occasion, nous invitons toutes les personnes désireuses d'échanger, ou de simplement passer un bon moment à nous rejoindre lors de nos manifestations ou de prendre contact avec nous par le biais de la boîte mail ou du compte Facebook.

Les prochaines dates de manifestations organisées par l'APE vous seront donc annoncées tout au long de l'année. Merci à vous de relayer celles-ci et de venir nombreux pour aider les enfants à participer à leurs projets.

Prochainement :

- Des permanences de jus de pommes dont une le vendredi 20 décembre au marché de SAINT MARTIN DU FOUILLOUX
- Vente de plateaux raclette (fin janvier 2022)
- Vente de madeleines Bijou (mars 2022)
- Food Truck de crêpes (avril 2022)
- La chasse aux œufs en partenariat avec la mairie de Reffannes à Pâques.

Rendez-vous également le 25 juin 2022 lors de l'inauguration de l'école pour fêter ensemble cette nouvelle école qui réunit tous les enfants du RPI et nous retrouver dans une ambiance conviviale et festive nous l'espérons. Avec la participation de « Burger van » le soir pour finir tous ensemble cette belle journée.

Boîte mail : ape.rpi79420@gmail.com

Facebook : APE du RPI Reffannes, Vausseroux, St Martin du Fouilloux



Club des aînés ruraux

Après concertation du bureau et avec beaucoup d'hésitation, nous avons repris le club le jeudi 9 septembre 2021. Il était à l'arrêt depuis le 7 mars 2020.

L'Assemblée Générale du Club s'est tenue le jeudi 16 décembre 2021, avec le règlement des cotisations. Le bureau reste inchangé.

Le club compte 36 adhérents.

Composition du bureau :

Présidente : Claudette ROUVREAU

Vice-présidente : Odette ALBERT

Trésorière : Jeanne PROUST

Secrétaire : Christian COLAS

Le club était en sommeil cette année, nous espérons reprendre le cours normal des activités pour 2022. (sorties, concours ...)

Cependant, il n'y aura pas de réunion festive si le contexte ne s'améliore pas.

Bonne santé à tous.

Claudette ROUVREAU.

Tél : 05-49-70-21-24

Tarot Club

Le club de Tarot comprend 29 membres habitant à Vausseroux – Vautebis – Reffannes – Ménigoute – Vasles et Coutieres.

Cette petite trentaine de taroteurs n'a pu se réunir, sous réserve du port du masque et la présentation du Pass Sanitaire, qu'au quatrième trimestre. Ces quelques soirées ont permis de passer un moment de franche camaraderie et de bonne humeur.

Le tarot est joué à 4 joueurs, et tout au long de l'année un challenge permet de récompenser celui qui arrive à 3000 points.

Si tout se remet en place nous organiserons un concours interne et nous pourrions participer aux concours de Ménigoute, Châtillon sur Thouet etc...

Même si vous n'êtes pas forcément un joueur chevronné, mais si vous aimez les cartes et le jeu, alors venez nous retrouver, nous vous accueillerons avec plaisir. (*cotisation annuelle de 10€*)

Si la conjoncture le permet, nous pensons nous réunir en Assemblée Générale afin de clore l'exercice de l'année 2021, celle-ci sera suivie d'un repas de fête et bien entendu d'une partie de tarot.

Le Tarot Club de Vausseroux vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour nous contacter : jmd.lopinto@gmail.com
ou christophe-lamontagne@orange.fr



Fraternité de la Vonne

Grands travaux dans la sacristie de l'église de VAUSSEROUX.

Le parquet en bois de la sacristie commençait depuis plusieurs mois à s'effondrer.

Après discussion avec le maire, le conseil municipal a voté l'achat des matériaux.

Début d'octobre Laurent, l'employé communal et Ghislain habitant de la commune et membre actif de notre communauté locale ont effectués les travaux.

Nous en avons profité pour faire du GRAND ménage.

Merci à la municipalité et à Ghislain.

Fraternité de la Vonne. Marylène THOURAINE (Tél : 05-49-69-00-80)



A.C.C.A.

Comme beaucoup d'associations, l'ACCA a été perturbée par la COVID.

Les repas de juin et de novembre n'ont pas eu lieu.

Seule la chasse à courre du 18 décembre a eu lieu avec deux prélèvements de renards.

Le nombre de sociétaires reste le même : 15.

Pour la saison 2021-2022, un bracelet à lièvre est distribué par sociétaire. Le résultat fut satisfaisant. A Vausseroux, la population est revenue correcte. Un comptage au mois de janvier 2022 aura lieu.

Pour le chevreuil aussi, la population est correcte pour la saison 2021-2022 : 9 bracelets.

Pour le sanglier, la population est toujours aussi présente, pour l'instant 6 sangliers prélevés.

La composition du bureau pour cette saison de chasse est la suivante :

- Président : M. BILLEROT Francis
- Trésorier : M. TIENDREBEOGO Gaëtan
- Secrétaire : M. POUDRET Dimitri
- Membres : M. GUILLEMETEAU Jean-Claude, M. PETRAULT François, M. CHERRIER Olivier.

Nous espérons que la saison 2021-2022 sera meilleure.

Le Président, Francis BILLEROT (05-17-43-36-26).

Loisirs sportifs

Malgré les deux dernières saisons qui ont été difficile, vous y croyez, vous !!!
Perdre 3 kg en 1 mois...
5 mn par jour pour être en forme ...
Un régime révolutionnaire ...
Retrouver un ventre plat grâce à ... etc...

Mieux vaut croire au Père Noël !

Et continuer à encourager la pratique de nos séances de gym, bien menées, variées et adaptées avec Annick.

Elles, au moins, contiennent la recette du « bien bouger = santé »

Les séances de gym ont lieu le jeudi de 19h à 20h à la salle des fêtes de St Martin du Fouilloux.

Contact : Geneviève Rigommier tél : 05-49-70-21-73

Mail : genevieve.rigommier@neuf.fr

U.S.V.

L'Union Sportive Vasléenne est une association sportive du territoire Ménigoutais dont un des objectifs est de participer à l'éducation des jeunes licenciés par la pratique du football. En effet, l'USV partage des valeurs tant sportives qu'éducatives. Pour cela, elle dispose de bénévoles très actifs qui permettent le bon fonctionnement de la vie associative. L'USV c'est environ 150 licenciés, 56 licences séniors enregistrées, 4 arbitres, 25 dirigeants, environ 60 licences jeunes et à noter une hausse des licences féminines, environ 15 licences féminines enregistrées dans le club cette année !

L'USV propose des équipes pour tous les âges en commençant par l'école de foot (U6 à U11) jusqu'au sénior en passant par les catégories U13, U15. Comme vous l'avez compris il suffit d'avoir 5 ans pour nous rejoindre que vous soyez une fille ou un garçon.

Toutes ces catégories sont encadrées par des éducateurs diplômés et formés qui animent deux entraînements par semaine.

L'USV ne reste pas cantonnée au ballon rond ; le diner dansant, le goûter de Noël, l'opération pizzas mais également les tournois jeunes et séniors sont des activités proposées tout au long de la saison.

L'USV, c'est aussi un partenariat historique avec Centre Social et Culturel des Forges. En effet, ce dernier délègue à l'USV l'animation d'activités sportives dans les écoles du pays Ménigoutais lors du temps APS. Cela lui permet également d'organiser conjointement des activités avec les séniors, notamment la gym douce et la marche tranquille.



Contact : Jérémy TEXIER

Mail : jerems22@yahoo.fr

Raquettes Club du Pays Ménigoutais



Le club de tennis est constitué de 27 licenciés, âgés de 6 à 65 ans venant de tout le canton.

Une porte ouverte a eu lieu le 2 octobre à Vasles.

L'école de tennis propose des cours collectifs le samedi après-midi (14h30 à 18h15) à la salle polyvalente de Ménigoute, dispensés par Cyrille PROTTEAU, diplômé d'état.

Le lundi soir, sont proposés des cours pour les adultes de 19h à 22h à Vasles par Gaëtan LUSSEAU, jeune diplômé d'état.

Comme tous les ans, une équipe féminine et une équipe masculine sont engagées dans le championnat départemental ainsi qu'une équipe jeune. Nous faisons également un tournoi interne au club.

Le Galaxie tennis

Pour les moins de 10 ans, un tournoi est organisé : le GATINE GALAXIE TENNIS. Celui-ci est composé de 4 clubs : Pompaire, Chatillon sur Thouet, Parthenay, et le Pays Ménigoutais. Il a pour objectif d'amener les enfants à jouer des matchs dans le respect des valeurs du sport tout en s'amusant.

Covid 19

Cette année, la journée à Roland Garros a été de nouveau annulée.

La rentrée du tennis s'est faite avec des gestes barrières : port du masque pour le professeur ainsi que pour les accompagnants et gel hydroalcoolique pour tous.

Le réveillon du 31 Décembre

Un réveillon de la Saint Sylvestre est organisé depuis plusieurs années avec l'association le V.A.L (Vautebis Animation Loisirs) à la salle L'Alpagerie de Vasles. Ce projet a été annulé le 09/12/2021 pour raison sanitaire.

Le bureau du « Raquettes Club du Pays Ménigoutais » remercie les communes du Canton pour leurs soutiens financiers ainsi que les agents communaux pour l'entretien des salles omnisports et des terrains mis à disposition.

Une très bonne année 2022 et surtout n'hésitez pas à venir essayer notre sport de raquette.

La présidente, Stéphanie FREDERICO

Mail : steffrederico@orange.fr



Le Centre Socio-Culturel

Habitants du Pays Ménigoutais, nous avons besoin de vous !

Le CSC du Pays Menigoutais propose des activités pour tous les membres de la famille. Le temps est venu en 2022 de faire un point et d'entrer dans la dynamique du contrat de projet 2023- 2027.

L'équipe administrateurs/ salariée est déjà au travail pour 2022 :

- un ALSH ouvert tout l'été
- des activités passerelle pour les 9- 12 ans pendant les petites vacances
- des rendez-vous numériques individuels et collectifs dans chacune des communes de notre territoire avec Corentin Chappet
- un séjour ski du 19 au 26 février prochain à Saint Lary pour les ados
- un séjour sénior en Camargue du 14 au 21 mai prochain. Quelques places sont encore disponibles, appeler pour réserver
- des rendez- vous parents, grands-parents en présentiels ou sous forme de webinaire
- des animations Jeunes et moins jeunes
- l'expérimentation d'un **bar à jeux** dès janvier au foyer des jeunes de Menigoute pour toute la famille le vendredi soir. Si vous avez des jeux de société en bon état et que vous souhaitez les donner, ils seront les bienvenus pour compléter les nôtres.

La crise sanitaire entraîne des changements dans notre vie quotidienne, vient bousculer nos habitudes. Comment vivez-vous cela ? Vos besoins et vos attentes évoluent et nous souhaitons nous y adapter. Et si nous en parlions ensemble dans les mois à venir de janvier à mars ?

Qui d'entre vous accepterait de nous recevoir en binôme salarié/administrateur chez vous avec quelques amis ou voisins à vous ? Nous attendons vos appels, mails, messages.

Le CSC sans vous n'existerait pas, construisons ensemble habitants élus de la Région Nouvelle Aquitaine, du Pays de Gâtine, de la Communauté de Parthenay Gâtine, des communes du territoire, responsables d'associations le CSC de demain.

Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h,
puis le vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h.

Contact : 05-49-69-93-13

Retrouvez toutes nos activités sur notre site internet :

<http://paysmenigoutais.csc79.org>

et suivez-nous sur notre page facebook





**pour tous,
toute la vie,
partout**

L'ADMR,
la référence du service
à la personne, vous
accompagne dans votre
quotidien :
entretien du linge et du
logement,
garde d'enfants,
accompagnement du handicap,
services et soins aux séniors...

ADMR MENIGOUTE
9 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX

L'ADMR EN ACTION

L'ADMR EST UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ
AU SERVICE DE TOUS ET AU CŒUR DES TERRITOIRES

ENFANCE ET PARENTALITÉ	Grandir avec l'ADMR Au service des enfants et des parents	
ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP	Une solution personnalisée pour tous Aux côtés des personnes en situation de handicap	
SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS	Une forte valeur humaine ajoutée Une évaluation personnalisée des besoins et un accompagnement de qualité pour chacun Une téléassistance Filien ADMR	
ENTRETIEN DE LA MAISON	Au service de votre confort Du temps pour vous	

G'ILITÉ
Une souplesse de services
à tous âges de la vie

**DES SOLUTIONS
EXISTENT POUR
LES AIDÉS ET LES
AIDANTS**

Contact : 05 49 69 11 02 : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Le bureau est ouvert le mercredi de 9h00 à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 17h00
Admr.menigoutelachap@fed79.admr.org

AICM

Nous recrutons pour vous !

Une association, créatrice d'emploi



Depuis 1987, nous œuvrons pour l'emploi
et pour une économie sociale et solidaire.



L'AICM représente 26 salariés à temps
plein.



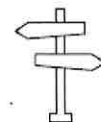
Nous répondons aux besoins en personnel
de 170 clients (entreprises, collectivités,
associations et particuliers) par an.



67 % de nos salariés trouvent un emploi
durable ou entrent en formation
qualifiante.

Une association solidaire

Nous accompagnons des
demandeurs d'emploi dans leur
parcours professionnel.



Nous organisons des ateliers collectifs sur
la mobilité, sur la santé et l'alimentation.

Nous développons des
actions de formations.



Nous proposons des prestations de
coiffure et d'esthétique aux familles sous
conditions de ressources.

Rejoignez-nous ! l'AICM recherche des bénévoles pour intégrer le Conseil d'Administration, participer à
la gestion stratégique de l'association et pour aider dans le développement d'actions (mobilité,
communication, etc.).

Contact : AICM – Château de la Ménardière 79310 Mazières en Gâtine

Tél : 05-49-63-28-22 - Mail : aicmaccueil@gmail.com - Page facebook : @aicmmazieres



Centre Local d'Information et de Coordination de PARTHENAY (CLIC Antenne de PARTHENAY)

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « point info seniors » : un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres **CLIC Antenne de PARTHENAY**

Tel : 05.49.63.45.70

Adresse :

33 rue Louis Aguilon - 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public: du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

Privilégier la prise de rendez-vous



ACAMO, Jumelage du Pays Ménigoutais et du canton d'Ountivou (commune Ogou4) au Togo

ACAMO, c'est une association créée en 1990 par des habitants de « l'ex-canton de Ménigoute ». Elle accompagne les habitants d'Ountivou dans leur développement social et économique, ce qui a permis de tisser des relations d'amitié et d'échange entre les populations, et le comité de jumelage togolais JCMO.

Ountivou, c'est en Afrique de l'Ouest, au Togo. C'est en pleine brousse, à 65 kms de la grosse ville, Atakpamé (jumelée avec Niort) et à 10 kms du pays voisin, le Bénin. On y va par la piste en 3 heures environ. Là-bas, pas de réseau d'eau potable, pas d'électricité, dans aucun village (de 100 à 3000 habitants). Population d'Ountivou : environ 50 000 habitants pour 130 villages (selon le dernier « recensement »). Heureusement le réseau téléphonique fonctionne très bien !

En 30 ans ACAMO, a :

- *aidé à la construction d'une école, emporté fournitures scolaires, médicaments, lunettes, béquilles... ;
- *permis l'échange de courrier avec les enfants de quelques écoles du Pays ménigoutais, et présenté aux élèves du RPI Chantecorps-Fomperron-Coutières la vie en brousse, via des photos-vidéos. Cela a généré de multiples questions et le désir pour les élèves du RPI d'organiser une collecte de papier destinée à financer des fournitures scolaires (achetées sur place) pour des enfants de familles pauvres du canton d'Ountivou ;
- *participé à l'électrification de deux dispensaires par panneaux photovoltaïques avec le financement du SIEDS ; et à l'acquisition de réfrigérateurs électriques pour conserver les vaccins. A noter qu'Acamo a permis en 2021 la réparation du dispensaire d'Ountivou à la suite d'un incendie ;
- *permis la réalisation de 19 puits et 34 forages (dont 6 terminés en 2020) à pompes manuelles avec le financement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine ;



La joie des femmes devant la pompe juste installée !!
Avant, elles allaient chercher l'eau au marigot ... à 12 kmset ramenaient 2 bidons de 25 l sur leurs vélos Sur des pistes sableuses !!!



*accompagné le développement agricole en participant depuis 2003 au financement du salaire d'un technicien agricole qui conseille les paysans, et notamment depuis 2019, en agro-écologie ; à la création de la caisse locale de microcrédit (gérée par les paysans) ; au paiement d'indemnités à 3 paysans relais qui aident le technicien agricole auprès des agriculteurs ; au financement de 2 ordinateurs portables d'occasion et 2 clés d'accès à internet ;
*effectué des voyages au Togo, tous les 1 à 2 ans, nécessaires pour les liens d'amitié mais aussi pour le suivi des actions et projets ainsi que la compréhension des besoins. Depuis fin 2018, covid19 oblige, nous n'avons pu nous rendre au Togo.... Heureusement nos amis togolais ne sont pas trop touchés par ce virus !... et les vaccins sont gratuits !

Quels projets pour 2022 ?

- **10 forages et 1 puits** qui seront réalisés début 2022
- Etude en cours pour participer à l'**alphabétisation** de populations adultes
- **Rencontre en cours des Conseils municipaux du Ménigoutais** pour présenter nos actions et **formaliser le jumelage via la signature d'une convention de partenariat**
- Participation depuis 2021 au **collectif d'associations ODD-yssée79** (dont Transibus à Vasles) afin de mutualiser des actions, des outils de communication, **visant à un mieux vivre ensemble, et à s'ouvrir vers des publics jeunes**, pour leur donner l'envie d'être les acteurs bénévoles de demain.

Comment ACAMO, trouve chez nous, l'argent nécessaire à la réalisation de travaux à Ountivou ?

- * les adhésions, les dons et les subventions des communes du Pays ménigoutais ;
- * collecte de ferraille sur tout le Pays ménigoutais tous les ans en septembre ;
- * vente lors de vide-greniers, d'objets qui nous sont donnés, et de produits Togolais ramenés lors des missions au Togo) (mais en 2021 aucun vide-grenier effectué sur le Pays Ménigoutais) ;
- * dîner de la solidarité le 3^{ème} samedi de novembre dans une commune du Ménigoutais.

Pour aider ACAMO

On peut devenir bénévole ; adhérer à l'association (10 €), ou faire un don défiscalisé (déductible de l'impôt sur le revenu).

Association Coopération Amitié Ménigoute Ountivou
Centre SocioCulturel – 79340 Les Forges
Mail: contact.acamo@gmail.com
Site: www.acamo.org
Siret: 750 550 592 00012 – Code APE 9499Z

Pour toutes informations
Bernard Métais : 06.89.47.40.37
Alain Gendry : 07.85.32.79.09
Evelyne RIVault: 06.79.95.19.92

En partenariat avec les centres instructeurs et les communes, le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) a mutualisé sur son territoire un guichet numérique dédié aux autorisations d'urbanisme : « **le SIGil'urba** ».

Conformément à la loi ELAN, à compter du 1^{er} janvier 2022, les particuliers comme les professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne :

en vous connectant au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme : <https://gnau-sieds.operis.fr>

- Demande de certificat d'urbanisme,
- Déclaration préalable,
- Permis de construire ...

Ce nouveau téléservice sera disponible **sur le site internet de la commune (vausseroux.fr) et de l'intercommunalité**. (Toutes les communes membres des 7 intercommunalités suivantes peuvent faire l'objet d'un dépôt dématérialisé via le guichet numérique : Bocage Bressuirais, Thouarsais, Val de Gâtine, Airvaudais Val de Thouet, Parthenay-Gâtine, Mellois en Poitou et Haut Val de Sèvre).

Ainsi, vous pourrez déposer une demande en ligne et suivre son évolution en temps réel, soit :

- En créant votre compte sur le guichet numérique,
- En vous connectant via Franceconnect (ex : Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste, ...)

Quels sont les avantages de la dématérialisation des demandes d'urbanisme ?

- un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches,
- des économies d'impression et d'envois postaux.

Il vous sera toujours possible de déposer en mairie votre dossier au format papier. Cependant, toute demande électronique devra se faire exclusivement via le guichet numérique du SIGil'urba.

Rappel des règles concernant le brûlage des déchets verts

Les déchets verts sont constitués des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires. En application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage à l'air libre de ces déchets est interdit (sauf cas dérogatoire), en raison des nuisances qu'il entraîne : troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, pollution de l'environnement et de l'air, risque de propagation d'incendie, impact sanitaire.

Le non-respect de cette interdiction peut entraîner des peines d'amendes.

S'agissant des agriculteurs ou forestier, les pratiques d'écobuage ou de brûlages liés à leurs activités s'exercent en dehors du champ d'action du RSD. La règle générale définie à l'article L 131-1 du code forestier est l'interdiction pour toute personne autre que les propriétaires ou occupants de parcelles de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois et forêts ainsi que des terrains assimilés soumis aux dispositions de l'article L 131-4 du code forestier.

Les agriculteurs et forestier peuvent, dans certaines conditions (périodes, distance des bois) réaliser des opérations de brûlage encadrés par l'arrêté du 29 juin 2010 portant réglementation relative au brûlage, à la prévention des incendies et à la protection de l'air.

Tout brûlage est interdit pendant la période du 1er juin jusqu'au 30 septembre.

Pour toute information s'adresser à la DDT.



Vous avez des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ? Une plateforme est mise en place pour répondre à vos questions et vous accompagner.

Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser votre bien immobilier, il y a toujours de bonnes raisons de rénover une habitation.

Envisager des travaux de rénovation énergétique suscite toutefois beaucoup de questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1 € est-elle une bonne ou mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, la communauté de communes Parthenay-Gâtine, a mis en place un « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Le service est ouvert aux habitants, petit tertiaire (commerces, bureaux, santé, enseignement, services...), propriétaires bailleurs et copropriétés. En 2021 cette plateforme s'intégrait dans la marque nationale « FAIRE » qui devient en 2022 « France Rénov' ».

Ce service d'information est assuré par le CRER (Centre régional des énergies renouvelables).

Pour davantage de proximité et bénéficier de conseils personnalisés, des permanences vous sont proposées sur tout le territoire de la Communauté de communes, uniquement sur rendez-vous :

- Le 1^{er} mercredi du mois toute la journée à la Maison du cœur de ville de Parthenay (72, rue Jean-Jaurès)
- Le 2^{ème} mardi après-midi du mois à la Maison France Services de Secondigny (place de l'hôtel de ville)
- Le 3^{ème} mardi matin du mois à la Mairie de Thénédaz (28, place de l'hôtel de ville)
- Le 3^{ème} mardi après-midi du mois à l'antenne communautaire de Ménigoute (12, place des cloîtres)

Pour une première information ou un rendez-vous lors d'une permanence, prenez contact avec le conseiller en énergie au 05 49 08 24 24.

Les services du CRER proposés par la communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants. Nous ne cautionnons aucun démarchage à domicile (visite ou téléphone) proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques payants.



Janvier

1	S	Jour du fan
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	1
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	2
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	3
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	4
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

Février

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	5
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	6
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	7
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	8
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	

Mars

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	9
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	10
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	11
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	12
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	
31	J	13

Avril

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	14
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	15
15	V	
16	S	
17	D	Pâques L de Pâques
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	16
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	17
29	V	
30	S	

Mai

1	D	Fête du travail
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	18
6	V	
7	S	
8	D	Victoire 1945
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	19
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	20
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	Ascension
27	V	21
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	

Juin

1	M	
2	J	22
3	V	
4	S	
5	D	Pentecôte L de Pentecôte
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	23
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	24
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	25
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	26

Consignes de collecte

- 1- Sortez votre bac la veille au SOIR des jours de collecte.
- 2- Présentez votre bac la poignée tournée vers la rue.
- 3- Si un lundi ou un mardi est férié, la collecte est décalée au mercredi.
- 4- Les bacs présentant des erreurs de tri ne seront pas collectés.

SMC Haut Val de Sèvre
et Sud Gâtine
05 49 05 37 10
accueil@smc79.fr
www.smc79.fr
SyndicatSMC79



ORDURES MÉNAGÈRES
en sacs fermés dans le bac à couvercle vert



EMBALLAGES et PAPIERS
en vrac dans le bac à couvercle jaune

Juillet

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	27
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	Fête nationale
15	V	28
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	29
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	30
29	V	
30	S	
31	D	

Août

1	L	
2	M	
3	M	
4	J	31
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	32
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	Assomption
16	M	
17	M	
18	J	33
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	34
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	
31	M	

Septembre

1	J	35
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	36
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	37
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	38
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	39
30	V	

Octobre

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	40
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	41
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	42
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	43
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

Novembre

1	M	Toussaint
2	M	
3	J	44
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	45
10	J	
11	V	Armistice 1918
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	46
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	47
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	

Décembre

1	J	48
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	49
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	50
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	51
23	V	
24	S	
25	D	Noël
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	52
30	V	
31	S	

Comme au foot,
les agents de collecte
disposent de carton jaune
AVERTISSEMENT et de
carton rouge REFUS, en
cas d'erreurs de tri.



Exemples
d'erreurs de tri :
verre, cartons bruns,
textiles, appareils
électriques, jouets...



ORDURES MÉNAGÈRES
en sacs fermés dans le bac à couvercle vert



EMBALLAGES et PAPIERS
en vrac dans le bac à couvercle jaune

Artisans - Entreprises

GARNIER SIMON
Parage d'onglons

CAPRINS, OVINS, EQUINS

06.50.24.46.63

Lieu-dit la Courbotterie | garniersimon@live.fr
 79420 Vausseroux | Siret : 52000308800025

Les écuries de la Courbotterie
 Pension chevaux

Lieu-dit La Courbotterie
 79420 Vausseroux
 06.86.52.33.02
 lesecuriesdelacourbotterie@hotmail.com
 N°siret : 903 368 215 000 13

GBmultiservices

Gueury
 Multi services
 6 route de menigoute 79420
 06-26-27-40-66
 benjamin.gueury1310@gmail.com

vsn
 négoce

Vendée Sèvres Négocce
 Tél : 05 49 70 21 05
 www.vsn-negocce.fr

ATELIER COIFFURE
 Homme, Femme, Enfant

- Coiffure visagiste
- Onglerie
- Extension de cheveux
- Epilation du visage
- Maquillage
- Atelier Relooking

Tél : 05.49.95.10.09
 Le Bourg 79420 Vausseroux

Electricité
 Plomberie
 Chauffage
 Ramonage
 Automatisme
 Dépannage et
 Equipements Piscines

SERVICES
 Beaune Fabrice

Petits travaux sur demande

Les Barbottières
 79420 VAUSSEROUX
 06 43 02 09 00 fabservice@aliceadsl.fr

Bois et Paille
 Charpente - reconstruction

Charpente traditionnelle
 Construction paille
 Extension et maison ossature bois
 Isolation écologique - Rénovation
 Préau et pergola

17 route de Vautebis
 79420 Vausseroux
 05 49 70 68 64
 contact@boisetaipaille.fr
 www.boisetaipaille.fr

Bar - Hôtel - Restaurant
Mr et Mme CHAPUT
 « Le Vausseroux »
 2 Route de Ménigoute
 79420 VAUSSEROUX
 Tél : 05 49 95 25 04

JARDINS DU MOULIN
 Paysagiste

05.49.63.22.59
 06.84.46.95.66

Beaufreton Alexandra - Le moulin de Gouziot - 79420 VAUSSEROUX
 paysagiste.jardinsdumoulin@orange.fr

Gaëlle L'Orée du Village
 Aurélie Entzmann et François Albert
 Producteurs d'œufs bio

**Vente aux professionnels
 et aux particuliers :**
 Commande par mail :
 aurelieentzmann@gmail.com
 Par téléphone ou SMS :
 06-14-72-95-54

**Vente à la ferme
 les samedis de 11h à 12h**
 29, route de Ménigoute
 79420 VAUSSEROUX

A.C.M. Bruno CARRÉ
 Serrurerie - Chaudronnerie
 Charpente
 La Roucherie
 79420 VAUSSEROUX
 Tél : 06 76 27 62 48

WEST WOOD TINY

Montraville
 79420 VAUSSEROUX
 Tél : 06-71-06-63-08
 Mail : westwoodtiny@gmail.com
 Site : www.tiny-sauna.com

**Lila Terre
 d'Argile**

lilapomm@gmail.com
 0676421896
 Montraville 79420 VAUSSEROUX

ACCESS CONSCIOUSNESS

MIOU Christine 06.21.74.55.18
 Praticienne et Facilitrice Access body B
 Montraville 79420 Vausseroux

Pascal Peroteau
 Artisan Menuisier

N° 1 Les Limonières
 79 420 VAUSSEROUX
 pascal.peroteau79@orange.fr
 www.merisieres-peroteau-pathteray.fr
 tel : 05 49 70 22 10

Saptème de l'air / Photo aérienne / Cartographie / Expertise / Agriculture...

Particuliers et Professionnels

Parfois,
 il est important
 de savoir prendre
 de la hauteur...

P. Dula
 Montraville